

**Note de cadrage présentant les objectifs et
organisation des travaux de
L'Open Finance African Group (OFA Group)**



Open Finance
AFRICAN GROUP

Auteur(s)

Les membres de l'OFA Group

Historique

Version	Date	Origine de la mise à jour	Validée Par
1.00	17/10/2024	Création	Les membres de l'OFA Group

Table des matières

1) Introduction	3
1.1 Quels gains attendre de l'Open Finance	3
1.2 Pourquoi créer l'OFA Group ?	6
1.3 Quels objectifs s'est fixé l'OFA GROUP ?.....	7
1.4 Organisation et mode de fonctionnement de l'OFA GROUP	7
1.4.1 <i>Principes de fonctionnement du comité de réflexion</i>	<i>7</i>
1.4.2 <i>Gouvernance et responsabilités</i>	<i>8</i>
1.4.3 <i>Méthodologie de travail.....</i>	<i>9</i>
2) Principales thématiques que nous souhaitons développer lors des travaux de l'OFA Group	10
2.1 Une revue des cas d'usage touchant aux services financiers	10
2.1.1 <i>La conformité.....</i>	<i>10</i>
2.1.2 <i>L'historique des comptes et des transactions</i>	<i>11</i>
2.1.3 <i>Les crédits.....</i>	<i>12</i>
2.1.4 <i>Les paiements</i>	<i>12</i>
2.1.5 <i>Autres actifs bancaires et financiers (épargnes, assurance,...).....</i>	<i>13</i>
2.2 Une revue et des recommandations sur les questions et orientations à caractères techniques liées à l'Open Finance.	15
2.3 Une revue des principaux défis et points d'attentions liés au déploiement de l'open finance pour voir comment les atténuer	16
3) Les parties prenantes	17
3.1 Les parties prenantes internes à l'OFA Group	17
3.2 Les parties prenantes « externes ».....	21
4) Quelle sera la démarche de travail de l'OFA Group.....	23
4.1 Identification et formalisation de « uses cases » concrets.....	23
4.2 Propositions d'« API » pour servir les principaux cas d'usage.....	24
4.3 Préconisations en termes de Normes et protocoles	25
5) Les macros-jalons.....	26
5.1 Macros-jalons au titre de l'année 2024.....	26
5.2 Macros-jalons au titre de l'année 2025.....	27
Annexes	28
A.1 Sujets exclus du champ des travaux	28
A.2 Lexique / définitions des termes clés liés à l'open finance.	29

1) Introduction

1.1 Quels gains attendre de l'Open Finance

Dans un contexte où l'innovation technologique transforme profondément le paysage financier, le concept d'Open Finance émerge comme une force motrice de cette révolution.

L'Open Finance, qui s'appuie sur la transparence, la collaboration et l'interopérabilité des données financières, ouvre de nouvelles perspectives pour tous les établissements du continent.

Alors que les différents établissements évoluent dans un écosystème de plus en plus intégré et interdépendant, la montée en puissance des technologies numériques et des plateformes de données partagées bouleverse les modèles économiques traditionnels, créant à la fois des défis et des opportunités inédites.

L'open Finance présente un immense potentiel pour :

- **Renforcer la compétitivité des entreprises** : En accédant à des services financiers innovants et adaptés, les entreprises peuvent améliorer leur compétitivité sur le marché.
- **Stimuler l'innovation financière** : En combinant leur expertise et leurs ressources, les établissements financiers et les entreprises peuvent développer des produits et services financiers innovants qui répondent aux besoins des clients de manière plus efficace et efficiente.
 - Au niveau des individus, offrir des services innovants, adaptés et personnalisés
 - Au niveau de chaque région, pouvoir proposer des approches et cas d'usage pertinents en lien avec les problématiques quotidiennes des populations.
 - S'appuyer sur les technologies mobiles en exploitant le saut technologique via l'utilisation et la forte pénétration des téléphones mobiles et des smartphones,

Le développement de nouveaux produits innovants et les services basés sur l'accès aux données pourraient améliorer le choix des clients dans l'espace financier plus large au-delà du secteur bancaire et les paiements. La promotion de l'innovation aurait ainsi un effet positif sur les conditions de concurrence dans les services financiers, notamment à travers la démonopolisation des données.

- **Améliorer l'inclusion financière** : En offrant des services financiers accessibles et adaptés aux besoins des entreprises, le groupe peut contribuer à l'inclusion financière d'un plus grand nombre d'acteurs économiques.
 - *Maintenir et renforcer la confiance des usagers* envers les futurs services financiers (ou non), en s'assurant de l'identité et du KYC des utilisateurs, et en offrant des services en temps réel avec des parcours clients simplifiés et sécurisés,
 - *Réduire la fraude*,
 - Faciliter l'accès au crédit et au microcrédit et à son utilisation

Au-delà des gains, l'approche de l'Open Finance est aussi la source de risques et défis

Si l'Open Finance constitue la promesse de nombreuses opportunités, elle présente également des défis importants en matière de régulation et de gestion des risques. L'élaboration de cadres solides pour **sécuriser les données, assurer une concurrence saine et préserver la stabilité systémique** sera déterminante pour garantir que les bénéfices de l'Open Finance soient réalisés sans compromettre la sécurité des consommateurs et la résilience du marché.

Ces cadres devront être établis en collaboration entre les acteurs du marché et les autorités de régulation afin de protéger à la fois les consommateurs, les prestataires de services financiers, et plus largement les marchés contre certains risques émergents ou préexistants.

- **Risques opérationnels**

Les questions de cybersécurité, et plus largement de fraude, constituent des risques inhérents aux partages et transferts de données, et leur importance est exacerbée dans le cadre de l'Open Finance. Bien que ces risques existent indépendamment de l'Open Finance, ils deviennent de plus en plus préoccupants en raison des avancées technologiques et des volumes de données partagées.

Ainsi, les prestataires de services financiers devront, dès les premières phases de conception de leurs services, intégrer des stratégies solides en matière de **sécurité des données**, de **protection des clients**, et de **gestion des risques**. Cela inclut l'adoption de technologies de chiffrement avancées, de protocoles d'authentification rigoureux, ainsi que de mécanismes de surveillance proactive pour détecter et prévenir les cyberattaques et les tentatives de fraude.

- **Risques de concurrence déloyale**

L'ouverture des données financières pourrait également entraîner des risques de **concurrence déloyale**, notamment la domination du marché par certains acteurs ayant un accès privilégié ou plus vaste aux données. L'Open Finance, en facilitant l'émergence d'entreprises technologiques

ou de grandes institutions capables d'exploiter de grandes quantités de données, pourrait **accentuer la concentration du marché**. Ce phénomène risquerait d'entraver l'innovation et la compétitivité des petites entreprises et des fintechs.

Pour atténuer ce risque, le rôle des régulateurs sera essentiel. Ils devront non seulement définir des règles garantissant un accès équitable aux données, mais aussi surveiller les pratiques anticoncurrentielles potentielles. En outre, les autorités devront veiller à ce que les nouvelles entreprises puissent entrer sur le marché sans obstacles disproportionnés et que **les conditions de concurrence restent équitables pour tous les acteurs**, qu'ils soient nouveaux ou établis.

- **Risques systémiques**

L'interconnexion croissante entre les acteurs de l'écosystème financier, rendue possible par l'Open Finance, peut également accroître les **risques systémiques**. La forte intégration des systèmes et des données entre les institutions financières, les fintechs et d'autres prestataires de services pourrait, en cas de défaillance d'un acteur majeur, propager des perturbations à l'ensemble du système financier. Ce risque est particulièrement élevé dans les cas où un petit nombre d'entreprises dominant une grande partie des infrastructures ou des flux de données financières.

De plus, la concentration des services et des données dans les mains d'un nombre limité d'acteurs pourrait fragiliser la **résilience** des institutions financières face aux chocs économiques ou technologiques. Pour minimiser ces risques, les régulateurs devront mettre en place des garde-fous solides, notamment des **tests de résilience**, des mécanismes de **redondance** pour les systèmes critiques, ainsi que des **plans de continuité** pour les situations d'urgence. Il sera également crucial de surveiller la concentration des pouvoirs de marché et de s'assurer que les acteurs systémiques ne représentent pas une menace pour la stabilité financière globale.

1.2 Pourquoi créer l'OFA Group ?

Des démarches liées à l'open Banking et l'Open Finance ont certes déjà été initiées, on pourra par exemple citer :

En Afrique du Sud, alors que la NedBank se présente comme la première banque en Afrique à avoir lancé une plateforme API (API_Marketplace) alignée sur l'Open Banking Standard (PSD2) en 2019, le cadre réglementaire n'a venu que dans un 2nd temps - en juillet 2020 - avec la promulgation de la loi sur la protection des informations personnelles (POPIA) et enfin un cadre pour l'Open Finance encore en cours de rédaction

Au Nigeria, une initiative nationale a été lancée - *L'Open Banking Nigeria initiative (OBN)* – avec dans un premier temps la participation des principales fintechs, banques, Big4 en vue de définir une architecture ainsi que d'éventuelles exigences réglementaires.

Encadrée par la suite par la Banque centrale du Nigeria (CBN), l'initiative s'est étendue et a donné lieu à la création dans un premier temps d'une réglementation sur la confidentialité, qui constitue la norme pour l'open Banking puis à un ensemble de lignes directrices publiées en 2022 enrichies par la suite d'un projet de norme API.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a elle récemment adopté en janvier 2024, un cadre réglementaire régissant l'Open Banking. A travers ce cadre, les acteurs de l'écosystème pourront échanger des données financières portant sur les services de paiements,

Enfin d'autres pays comme le Kenya, le Ghana et le Rwanda sont en train de développer des cadres légaux de projets à long terme portant sur le système de paiement et de stratégies en finance numérique

Ces démarches restent cependant fragmentées à l'échelle du continent et pilotées à des niveaux nationaux ou régionaux alors même que les principaux acteurs économiques et financiers interagissent eux à un niveau Pan-Africain.

C'est dans ce cadre que plusieurs acteurs du marché ont souhaité travailler au sein de l'Open Finance African Group (OFA Group) en vue de promouvoir les dynamiques de l'Open Finance et de pouvoir formuler des recommandations pour favoriser une collaboration fructueuse.

Car au-delà de la question de savoir qui va poser les standards, règles et meilleures pratiques de demain l'idée ne serait être de viser à « répliquer » des pratiques propres à certains territoires, mais bien de poser un cadre panafricain répondant aux enjeux des différents territoires.

Une démarche ainsi que des objectifs résolument ambitieux pour l'OFA Group, mais qui bénéficient de la participation d'acteurs clés du continent habitués à intervenir sur plusieurs pays et zones réglementaires.

1.3 Quels objectifs s'est fixé l'OFA GROUP ?

Les objectifs fixés sont notamment :

- **D'identifier des cas d'usage concrets de l'Open Finance** dans la relation entre établissements financiers et entreprises,
- **D'analyser les enjeux et les défis liés à l'adoption** de l'Open Finance,
- **De formuler des recommandations** pour favoriser le développement de l'Open Finance en Afrique,
- **De proposer les standards et normes communes** qui seraient à mettre en œuvre en termes d'interfaces et d'APIs tout en apportant les meilleures garanties de sécurité.

Plus largement de promouvoir la collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème Open Finance.

1.4 Organisation et mode de fonctionnement de l'OFA GROUP

Les membres fondateurs de cette initiative ont retenu un format volontairement flexible, consistant à créer un « **comité de réflexion** » au format non contraignant, dont le fonctionnement est régi par une charte. Cette charte vise à encadrer les travaux tout en permettant une grande souplesse dans l'organisation.

1.4.1 Principes de fonctionnement du comité de réflexion

- Le comité se réunit **au minimum une fois par trimestre** pour orienter les travaux, examiner les progrès réalisés et ajuster les objectifs si nécessaire.
- Des **groupes de travail thématiques** sont définis pour approfondir les sujets spécifiques. Ces groupes se réunissent à un **rythme minimum mensuel**, mais peuvent ajuster leur fréquence en fonction des besoins et de la charge de travail.
- Le format des réunions privilégie la flexibilité et l'inclusivité, permettant aux membres de contribuer de manière active ou ponctuelle selon leurs disponibilités et expertises.

1.4.2 Gouvernance et responsabilités

Pour garantir un suivi efficace des travaux, la charte définit une gouvernance claire, attribuant des rôles précis au sein du groupe de travail. Ces rôles sont essentiels pour la coordination et le bon déroulement des activités.

1. Un président

- *Rôle principal* : Le président est responsable de diriger les travaux de l'OFA Group, en veillant à ce que les discussions soient constructives et orientées vers un consensus. Le président est élu par ses pairs pour un mandat de 12 mois non renouvelable.
- *Attributions* :
 - Dirige les réunions du comité et assure que les membres parviennent à un accord après des débats critiques et constructifs.
 - Veille au **bon fonctionnement** du groupe de travail, en s'assurant que les règles établies dans la charte sont respectées, notamment en ce qui concerne la **prise de décision**.
 - Promeut une **culture de débat ouverte et inclusive**, garantissant que tous les membres puissent s'exprimer librement, et qu'un examen attentif des **avis divergents** soit mené.
 - Fixe les **ordres du jour** en collaboration avec le Secrétaire Général, et veille à ce que les points clés soient abordés lors des réunions.

2. Un vice-président

- *Rôle principal* : *Assiste le président dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement. Comme pour le président il est élu par ses pairs pour un mandat de 12 mois non renouvelable.*
- *Attributions* :
 - Participe activement à la **préparation et à la conduite des réunions**.
 - Assure la **continuité des travaux** du groupe de travail en cas d'indisponibilité du président.

3. Un secrétaire Permanent

- *Rôle principal* : Fournir un appui administratif et assurer la communication formelle au sein du groupe. Le secrétaire est élu par ses pairs pour un mandat renouvelable par tacite reconduction.
- *Attributions* :
 - Gère l'ensemble des aspects administratifs, y compris la **préparation logistique** des réunions (envois de convocations, organisation matérielle, ...).
 - **Rédige les procès-verbaux** des réunions, notifiant par écrit toutes les résolutions et décisions prises, et les transmettre aux membres concernés dans un délai d'une semaine après chaque réunion.
 - Aide à la **préparation des ordres du jour** en collaboration avec le président et garantir que les documents nécessaires sont disponibles à l'avance.

1.4.3 Méthodologie de travail

- Les groupes de travail fonctionnent en **sous-comités** organisées autour des thèmes clés identifiés par le comité. Chaque groupe de travail est dirigé par un leader, nommé pour coordonner les efforts, organiser les réunions et assurer la cohésion des travaux.
- Les décisions majeures sont prises par **consensus**, mais si nécessaire, des procédures de **vote formalisé** peuvent être mises en place pour trancher les questions délicates.
- Chaque membre est encouragé à contribuer selon son domaine d'expertise, avec une flexibilité permettant de choisir le niveau d'engagement.

Outils et communication :

- Un **site officiel** de l'OFA Group a été mis en place pour centraliser les travaux et les rendre accessibles aux membres et au public intéressé. Ce site servira de **plateforme collaborative** où les documents de travail, les notes de réunions, les calendriers, et les résultats des discussions seront publiés.

<https://www.open-finance.africa>

<https://www.open-finance.africa/contact/>

- En complément, un compte LinkedIn supporte les communications et les promotions de la démarche Open Finance du groupe.

www.linkedin.com/company/open-finance-african-group

Suivi et ajustement des travaux :

- Le comité se réserve la possibilité de **réviser régulièrement** ses objectifs et méthodologies, en fonction de l'évolution des besoins et des contextes.
- Un bilan annuel sera établi pour **évaluer les progrès réalisés** et redéfinir les priorités pour les années suivantes en concertation avec tous les membres.

2) Principales thématiques que nous souhaitons développer lors des travaux de l'OFA Group

L'Open Finance doit permettre de favoriser la création de **nouveaux écosystèmes financiers** qui encouragent la collaboration entre différents types d'acteurs : banques, fintechs, assureurs, opérateurs de téléphonie mobile, et même des acteurs non financiers (ex. distribution, commerce en ligne).

Une **approche holistique** de la gestion des actifs bancaires et financiers assurant une **expérience utilisateur enrichie** et l'**accès à des services plus diversifiés** pour les populations et entreprises en Afrique.

Les approches et **offres de services croisés** clés que se propose d'explorer les membres de l'OFA Group visent autant **les volets métiers**, que **Les questions à caractère technique** ou encore **la revue des freins et difficultés** qui devront être pris en considération avec le souci autant que faire se peut d'interagir avec les différents régulateurs au cours des travaux.

Ces différents thèmes et questions ayant vocation à être enrichis tout au long des travaux.

2.1 Une revue des cas d'usage touchant aux services financiers

2.1.1 La conformité

L'aspect de la conformité et de la sécurité des utilisateurs, des transactions et des institutions est une problématique clé à laquelle l'OPEN FINANCE devrait contribuer.

Les populations ainsi que les Entreprises en Afrique rencontrent encore souvent des difficultés pour accéder aux services financiers formels en raison des exigences strictes de KYC, du manque de garanties et des longs processus de conformité.

De même beaucoup de pays du continent sont sous surveillance renforcée en raison du retard quant à leur processus de conformité.

L'OFA Group visera à inscrire au sein de ses réflexions ainsi que des cas d'usage qu'il se propose d'étudier pour voir comment renforcer les capacités des acteurs financiers à faire des vérifications d'identité, à proposer des ponts technologiques entre les acteurs financiers, les télécoms et les gouvernements d'un point de vue local. Une approche qui doit viser à renforcer

le contrôle, mais aussi permettre une meilleure expérience client ainsi qu'une plus grande efficacité opérationnelle.

Au regard des réalités et contextes en Afrique, les membres de l'OFA Group viseront à intégrer dans leurs réflexions des approches liées :

- soit à l'identité numérique : avec des collaborations avec les agences d'identités gouvernementales pour intégrer les bases de données d'identité nationale ou des registres de commerces aux plateformes,
- soit à des plateformes d'agrégation et d'analyse, de données fournies par les MNO et/ou des employeurs pour les données de salariat par exemple, seraient analysées

À titre d'exemple les mécanismes antifraude et anti-blanchiment d'argent sont encore principalement basés sur des processus manuels (via l'utilisation et l'échange de supports papier). Beaucoup de pays africains sont encore en liste grise du GAFI à cause de la lourdeur administrative qui pourrait être facilitée par un écosystème Open Finance ou la data serait facilement transmissible.

2.1.2 L'historique des comptes et des transactions

Déjà éprouvé au sein d'autres géographies, l'historique des comptes bancaires et des transactions est en effet une source essentielle d'information pour comprendre le comportement financier d'un individu ou d'une entreprise. Actuellement, cette information est souvent cloisonnée au sein des institutions financières (Banque, IMF, établissements de paiement...), ce qui limite les possibilités de comparaison, d'analyse ou d'exploitation de ces données.

L'Open Finance permettrait :

- **Une vision globale des finances personnelles** : Grâce à l'accès aux historiques de comptes (y compris des portefeuilles numériques et des transactions mobiles), les utilisateurs pourraient bénéficier d'une vue consolidée de leurs finances, favorisant ainsi une meilleure gestion de leur argent.
- **Amélioration du scoring** : L'analyse des historiques financiers, combinée à des données alternatives (comme les habitudes de paiement ou la fréquence d'utilisation des services), peut contribuer à **améliorer le scoring de crédit** des utilisateurs, permettant un accès plus juste et plus large au financement.
- **Offres et conseils personnalisés** : En exploitant les données historiques, les institutions financières et fintechs peuvent proposer des **services de gestion de patrimoine** ou des **recommandations financières** sur mesure, adaptés aux habitudes et aux besoins de chaque individu.

2.1.3 Les crédits

L'orientation des travaux et des cas d'usage que l'OFA Group se propose d'aborder doit viser à transformer l'accès au crédit et aux services financiers.

Pour les banques, il s'agit d'améliorer la compréhension et l'analyse du risque de crédit grâce à l'utilisation de données alternatives, tout en réduisant les crédits non performants.

Pour les clients finaux, particulièrement ceux ayant un accès limité aux services bancaires traditionnels, l'objectif est d'élargir l'accès au crédit et de simplifier les parcours clients grâce à des solutions digitales adaptées à leurs besoins et contextes locaux.

L'intégration « sans rupture » d'un crédit ou BNPL lors d'un processus d'achat est un point à étudier.

Enfin, pour l'écosystème, il s'agit de promouvoir la collaboration entre différents acteurs, de faciliter l'éducation financière et de stimuler l'innovation pour une inclusion financière durable et équitable.

/

2.1.4 Les paiements

L'accès aux services paiements (cash, paiement entre particuliers, paiements entre particuliers et marchands/commerçants, cryptocurrency ...) sont généralement les premiers services proposés à des non bancarisés pour commencer à les emmener sur une trajectoire de bancarisation afin qu'ils puissent disposer dans un second temps à des services financiers plus larges (financement, épargne, assurances, ...). L'open finance doit par conséquent être un des leviers importants pour favoriser l'accès à ces services de paiements.

Pour cela, il y a de multiples freins à lever pour des personnes utilisant naturellement et culturellement majoritairement le cash comme moyen de paiement principal.

Pour lever ces freins l'open finance doit être un accélérateur avéré pour proposer des services de paiements à forte valeur ajoutée, adaptés et au bon prix.

Les réflexions de l'OFA group devront démontrer que les offres de paiement renforcées par les principes de l'open finance favoriseraient la mise en place de services de cash back ou de fidélité, mais aussi de faciliter la gestion de l'évaluation du risque via du scoring.

2.1.5 Autres actifs bancaires et financiers (épargnes, assurance,...)

Épargnes :

L'accès aux produits d'épargne demeure limité pour une grande partie de la population africaine, notamment en raison de la faible pénétration des services financiers traditionnels et de la prédominance des transactions en espèces. L'Open Finance peut jouer un rôle clé dans la démocratisation de l'épargne en facilitant la création de **produits d'épargne digitalisés** accessibles à une large population, y compris les non bancarisés.

L'utilisation des données issues de **comportements financiers** alternatifs (comme les paiements mobiles ou les historiques d'achats) est une des pistes qui permettrait d'adapter les offres d'épargne aux profils des clients et d'inciter à la **constitution d'épargne** même pour les petits montants. Par exemple :

- **Épargne automatique** basée sur des transactions récurrentes (ex. arrondir à l'unité supérieure et épargner la différence).
- **Épargne collective** ou communautaire avec des solutions adaptées aux groupes d'entraide ou aux tontines digitales, largement pratiquées en Afrique.
- Des programmes **d'épargne-retraite** intégrés à des services d'achat en ligne ou de paiement mobile.
- **Portefeuilles d'épargne numériques** qui seraient reliés à des solutions de gestion des finances personnelles, favorisant une meilleure gestion des fonds disponibles.

L'Open Finance permettrait également aux **fournisseurs de services financiers** de proposer des **taux d'intérêt personnalisés** ou des bonus d'épargne, basés sur l'analyse des données de l'utilisateur, tout en encourageant une **culture de l'épargne** à long terme.

Assurances :

Le secteur de l'assurance en Afrique est encore sous-exploité, en grande partie en raison de la **méconnaissance des produits**, du manque de **confiance**, et de la **complexité des processus d'adhésion**. L'Open Finance pourrait considérablement transformer ce secteur en facilitant :

- **L'accès à des offres d'assurance personnalisées** (santé, retraite, assurance-vie, assurance automobile) grâce à l'exploitation des données financières, comportementales et démographiques. Cela permettrait aux assureurs de mieux comprendre les besoins des clients et de proposer des solutions adaptées.
- **Des parcours clients fluides** : Grâce à l'intégration d'API, les clients pourraient souscrire à des assurances de manière plus simple et rapide, directement via des plateformes tierces ou des applications mobiles liées à d'autres services financiers.
- **La micro-assurance** : Avec l'Open Finance, des offres d'assurance adaptées aux petites contributions (micro-assurance) peuvent être facilement proposées aux populations à faibles revenus, réduisant ainsi leur exposition aux risques.
- **Accélération des indemnisations** : Le partage de données en temps réel entre les assureurs, les banques et les tiers de confiance peut permettre une **gestion plus rapide et automatisée** des sinistres et des remboursements, réduisant ainsi les délais et améliorant l'expérience client.
- **Des produits d'assurance santé couplés** à des services de micro-finance ou de crédit à la consommation.

Gestion des actifs financiers :

L'Open Finance ne se limite pas aux simples transactions ou comptes bancaires. Il peut également faciliter la gestion d'actifs plus complexes, notamment pour des Grandes entreprises pour les **placements financiers**, les **produits de retraite** ou les **titres financiers**. Voici quelques exemples :

- **Agrégation des investissements** : L'accès aux données des comptes d'investissement, y compris les actions, obligations, et fonds communs de placement, permettrait aux investisseurs de gérer leurs portefeuilles à travers une interface unique.
- **Accès à des services de gestion de patrimoine** : En fournissant une vision globale des actifs, les utilisateurs peuvent bénéficier de services de conseil en gestion de patrimoine, proposés par des gestionnaires de fonds ou des fintechs.
- **Retraite et prévoyance** : L'Open Finance pourrait faciliter la **consolidation des droits à la retraite** en agrégeant les cotisations versées auprès des différents organismes (caisses de retraite, assureurs, employeurs) et permettre une meilleure projection de la situation financière à la retraite.

2.2 Une revue et des recommandations sur les questions et orientations à caractères techniques liées à l'Open Finance.

- **Comment assurer l'accès aux données standardisées et sécurisées :**
 - Que ce soit via l'utilisation de « modèles API » en les combinant le cas échéant avec des normes existantes (ex : USSD, EIDAS ou équivalent...) en vue d'accéder à des données fiables et sécurisées.
 - Exploitation des données de tarification des services de paiements auprès des établissements financiers (via un modèle API)
- **Comment servir l'Ouverture et des accès à de nouveaux services :**
 - Comment faciliter la collaboration et l'innovation entre les différentes parties prenantes (exemple : fintechs souhaitant proposer des services de paiements au meilleur prix via des comparateurs d'offres ou en collaborant avec des établissements bancaires).
 - Quelle gouvernance pour assurer le bon niveau de « conformité » à l'écosystème en vue d'assurer le niveau de qualité de service des APIs qui seront exposées ainsi que les règles de bonne conduite relative à la participation à l'écosystème. Quelle évaluation et suivant quelle périodicité envisager ?
- **Quelles nouvelles normes et standards sembleraient nécessaires autour des nouveaux usages ou services**
- **Des schémas de monétisation sont-ils à envisager pour** offrir la flexibilité nécessaire aux acteurs qui pourraient participer de différentes manières aux nouveaux services et usages.
- **Quels nouveaux canaux de distribution envisager pour** développer et consommer les différents produits et services financiers.

2.3 Une revue des principaux défis et points d'attentions liés au déploiement de l'open finance pour voir comment les atténuer

- **Manque de cadre réglementaire clair**

Concernant le cadre réglementaire lié aux données, il est notable que certaines institutions en Afrique du Nord et de l'Ouest sont très actives et se basent sur des textes juridiques solides (CNDP Maroc, Régulations Nigéria & Ghana).

Cependant une possible uniformisation proche de standards internationaux existants (Berlin group, OBIE, FDX) pourraient constituer un levier majeur pour faciliter la mise en place de l'Open Finance.

- **L'acceptation liés aux échanges de données**

Beaucoup de citoyens émettent des réserves par rapport à l'utilisation de leurs infos personnelles que ce soit pour des questions de sécurité, d'usage ou de traitements inappropriés. Le fait que les données des utilisateurs puissent être potentiellement échangées, en dépit de leur consentement, reste une source d'inquiétude.

Les seuls arguments basés sur une robustesse des APIs ou de la technologie ne pourrait être suffisante.

Un cadre réglementaire accru et une sensibilisation importante seront indispensable pour expliquer les principes clés du consentement en vue d'assurer une protection des données et plus largement la vie privée des consommateurs finaux.

Des risques à mitiger pour réduire aussi les sources potentielles de litiges entre les différents acteurs de l'écosystème.

- **Inadéquation du parc technologique** actuel et de l'infrastructure technologique pour assurer des solutions optimisées et lever les freins liés à une connectivité limitée.

- **Fiabilité des données collectées,**

Une culture autour de la qualité des données qui devraient être favorisés et renforcés par la diffusion des approches liées à l'IA qui constituent des accélérateurs pour pousser les acteurs à des démarches de fiabilisation.

Par ailleurs, l'open finance doit permettre aux différents acteurs en partageant des données de favoriser l'accès aux données « sources ».

3) Les parties prenantes

3.1 Les parties prenantes internes à l'OFA Group

Les membres actifs de l'OFA Group :

Axway donne une nouvelle vie aux infrastructures informatiques existantes et aide plus de 11 000 clients dans le monde à accélérer leur transformation digitale, renforcer leurs capacités d'innovation et atteindre leurs objectifs de croissance. Amplify API Management est la seule plateforme ouverte et indépendante du marché pour la gestion et la gouvernance des API, à l'échelle de l'entreprise, du Cloud hybride et des applications tierces. Nous aidons ainsi les organisations à passer à la vitesse supérieure, à pénétrer de nouveaux marchés et à développer de nouvelles expériences digitales. Nos clients font également confiance à nos solutions MFT et d'intégration B2B depuis plus de 20 ans. Axway (Euronext : AXW.PA) emploie plus de 1 800 personnes dans 18 pays.

Le Groupe BGFIBank est un Groupe Financier International multi-métiers qui allie solidité financière, stratégie de croissance durable et maîtrise des risques, avec l'ambition d'être la banque de référence sur ses marchés en termes de qualité de service. Fidèle à ses valeurs de Travail, d'Intégrité, de Transparence, de Responsabilité et d'Esprit d'Équipe, le Groupe place la qualité de service au cœur de ses métiers. Il accompagne ses clients dans une relation durable, à travers une offre de gamme de produits et services élargie et adaptée, à travers : Ses 12 filiales bancaires développées sous la marque BGFIBank ; Ses 3 filiales spécialisées sous les marques BGFICapital, BGFIBourse et Finatra ; Sa compagnie d'Assurance développée sous la marque ASSINCO ; Ses 4 centres de services partagés développés sous les marques BBS, BGFIServices, Fondation BGFIBank et Hédénia.

Le Groupe BGFIBank enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de ses partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. Avec plus de 2600 collaborateurs présents dans douze pays qui accompagnent au quotidien une clientèle diversifiée au Bénin, au Cameroun, en République Centrafricaine, au Congo, en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée Équatoriale, à Madagascar, en République Démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Sénégal. BGFI Holding Corporation est la maison mère de l'ensemble des filiales du Groupe BGFIBank.

Les membres actifs de l'OFA Group :

Le Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC) est un GIE dont les membres d'Office sont la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), les trésors publics nationaux et les établissements de crédit de la zone CEMAC. Les établissements financiers postaux, les établissements de micro finance et les établissements de paiement, les sociétés de transfert d'argent peuvent y adhérer à la demande.

Sont également participants dans l'écosystème GIMACPAY, les opérateurs mobiles, les agrégateurs (fournisseurs de services à valeur ajoutée) de la zone CEMAC.

Le GIMAC a pour objet principal la promotion de la monétique interbancaire, la régulation, la supervision et la fourniture des services de traitement. Depuis 2018, le GIMAC a la charge de la mise en œuvre de l'interopérabilité intégrale conformément à l'instruction 001/GR/2018 de Monsieur le Gouverneur de la BEAC, relative à la définition de l'étendue de l'interopérabilité et de l'interbancaire des systèmes de paiement monétique dans la CEMAC.

Le GIM UEMOA est le résultat de la volonté des plus hautes Autorités de rapprocher les banques de l'UEMOA en vue de moderniser les systèmes et moyens de paiement dans la Zone, de développer la monétique et de promouvoir l'inclusion financière.

Construite au fil du temps, la confiance de ses Membres fait du GIM UEMOA un acteur clé au cœur du système Monétique Interbancaire régional.

Engagés dans une démarche de responsabilité, le GIM UEMOA s'adapte constamment aux évolutions pour assurer ses principales missions :

- Assurer de manière efficace et efficiente la gestion de la plateforme régionale de paiement couvrant les services de Switching et de Processing pour le compte et dans l'intérêt des membres
- Promouvoir les systèmes et moyens de paiement électronique auprès des secteurs bancaires et financiers, des administrations et des populations de l'UEMOA ;
- Assurer l'interopérabilité, la compensation et la sécurité des transactions électroniques entre les acteurs ;
- Gérer au nom et pour le compte des acteurs qui le souhaitent des produits et services à forte valeur ajoutée ;
- Assurer une veille technologique et réglementaire efficace et la conformité aux normes régionales et internationales.

HPS s'est rapidement développé pour devenir l'une des principales sociétés mondiales de technologies de cartes et de paiements, avec plus de 500 clients dans 95 pays, leur fournissant une technologie de paiement de pointe.

Depuis le début, la mission de HPS a été de fournir à ses clients des solutions technologiques innovantes qui transcendent l'ensemble de la chaîne de valeur des paiements, leur permettant d'innover rapidement et de commercialiser de nouveaux produits avec facilité et efficacité à l'aide du logiciel PowerCARD de HPS, de plus en plus considéré comme l'avenir du secteur des paiements. La suite PowerCARD est entièrement intégrée à tous les réseaux de paiement internationaux et prend en charge toutes les principales fonctions de paiement du back-office.

Les membres actifs de l'OFA Group :

HPS Switch est l'une des cinq infrastructures de marchés financiers du Maroc, agréée par Bank Al-Maghrib. Elle occupe un rôle central et essentiel en fournissant un service de switching résilient, évolutif et sécurisé pour le système bancaire marocain, garantissant ainsi l'interopérabilité et le traitement de toutes les transactions monétiques interbancaires. Les opérations de routage et de compensation interbancaires pour les cartes bancaires sont centralisées et gérées via un hub de compensation multilatérale, dédié aux instruments de paiement.

Depuis l'introduction du paiement mobile en 2018, HPS Switch a mis en place une nouvelle infrastructure, le Switch Mobile, afin de soutenir l'interopérabilité de cet écosystème émergent. À fin septembre 2024, 21 établissements de paiement agréés par Bank Al-Maghrib étaient connectés à ce hub, élargissant ainsi le réseau des acteurs impliqués.

En parallèle de son activité principale, HPS Switch s'engage résolument dans le développement de services à valeur ajoutée, avec pour objectif de promouvoir l'évolution de l'économie digitale marocaine et de favoriser l'inclusion financière des citoyens à travers le royaume.

InTouch est une fintech panafricaine créée en 2014. Elle offre aux marchands et entreprises une solution universelle qui leur permet d'accepter tous les moyens de paiement et de proposer un large catalogue de services digitaux via une solution unique. La plateforme est actuellement utilisée dans plus de 20 pays, dans plus de 1500 stations de TotalEnergies, avec plus de 50 000 TouchPoint indépendants (multiservices, salons de coiffure, pharmacie, boutiques de quartier, etc.) et compte plus de 3000 clients entreprise. La société emploie 400 collaborateurs dans 16 pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Gabon, Cameroun, Kenya, Burkina Faso, Bénin, Maroc, Afrique du Sud, Nigeria, Ouganda, Tanzanie, Mozambique, Egypte).

Orange Money Cameroun est une filiale du groupe Orange qui assure le service de transfert d'argent et de paiement mobile du groupe Orange au Cameroun.

Orange Money Cameroun permet à ses utilisateurs d'envoyer et de recevoir de l'argent, de payer des factures, d'acheter du crédit téléphonique et bien plus encore, tout cela via leur téléphone portable. Ce service est particulièrement populaire au Cameroun en raison de sa commodité et de sa disponibilité étendue.

Sopra Banking Software (SBS) est un leader mondial de technologies financières qui aide les banques et l'industrie des services financiers à réimaginer leur rôle dans un monde de plus en plus numérique. SBS est un partenaire de confiance de plus de 1 500 institutions financières et prêteurs à grande échelle dans 80 pays à travers le monde, dont Santander, Société Générale, KCB Bank, Kensington Mortgages, Mercedes-Benz et Toyota. Sa plateforme cloud offre à ses clients une architecture composable pour la numérisation des opérations, allant de la banque au crédit et du reporting réglementaire aux paiements, en passant par la finance des consommateurs et des actifs. Avec 3 900 employés répartis dans 50 bureaux, SBS est reconnue comme l'une des 10 premières entreprises européennes de technologies financières par IDC et comme leader dans l'Univers Omdia : Plates-formes bancaires numériques. Le siège de SBS se situe à Paris, France.

Les membres actifs de l'OFA Group :

Le service mobile money de **Wave** qui a été lancé en 2018 au Sénégal offre des services financiers radicalement inclusifs et extrêmement abordables à des millions d'utilisateurs en Afrique.

Fintech panafricaine qui menait initialement ses activités de mobile money à travers des banques partenaires, Wave Digital Finance, filiale du Groupe Wave Mobile Money (Wave), est devenue depuis 2022 la première structure non-bancaire, non-opérateur de télécommunications et opérant dans plusieurs marchés de l'espace UEMOA, à se faire accorder la licence d'Établissement de Monnaie Électronique (EME) par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest - BCEAO.

Membres invités

Deloitte dispose d'une présence forte en Afrique avec 37 bureaux et une capacité d'intervention dans 44 pays. Cette dimension panafricaine par sa présence sur l'ensemble du continent (Afrique francophone, anglophone, lusophone...) permet une coordination forte au service de nos clients. Depuis plus de 30 ans, Deloitte intervient dans les régions d'Afrique francophone : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. En Afrique Francophone, Deloitte dispose de 12 bureaux dans 10 pays et a la capacité d'intervenir sur 19 pays. En tant que firme multidisciplinaire, les activités de Consulting, d'Audit & Assurance, de Conseil Juridique et Fiscal, de Risk Advisory, de Financial Advisory et de Business Outsourcing, permettent de répondre aux attentes et aux besoins des acteurs publics et privés (Banques, Assurances, Technologies Médias Télécoms, Santé, Consumer Business, ...). Forts de plus de 1 500 collaborateurs dont 50 associés basés dans 12 bureaux en Afrique francophone, Deloitte offre à ses clients un accompagnement de proximité et sur mesure grâce à la maîtrise des enjeux locaux.

La Société financière internationale (IFC) - membre du Groupe de la Banque mondiale – qui se concentre sur le développement du secteur privé dans les marchés émergents. IFC vise à réduire la pauvreté et à promouvoir une croissance économique durable à travers ses activités. Elle est la plus grande institution mondiale de développement et fournit des services d'investissement et de conseil pour encourager le développement du secteur privé qui contribue à créer des marchés, des opportunités durables et des emplois dans les pays où elle opère.

3.2 Les parties prenantes « externes »

Dans la mesure du possible les parties prenantes externes suivantes pourraient être impliquées dans les travaux du groupe de travail de différentes manières, notamment pour :

- **Participer à certains ateliers** : Cela permettra aux parties prenantes de partager leurs points de vue et de contribuer aux discussions sur les questions clés.
- **Fournir des commentaires sur les documents de travail et les propositions** : Cela permettra de garantir que les travaux du groupe de travail reflètent les besoins et les préoccupations des différentes parties prenantes.
- **Participer à des projets pilotes et à des démonstrations** : Cela permettra de tester les concepts et les solutions open finance dans un environnement réel.
- **Aider à la diffusion des résultats du groupe de travail** : Cela permettra de sensibiliser à l'open finance et de favoriser son adoption.

Les différentes parties prenantes externes qui pourraient être impliquées sont notamment :

Les acteurs du secteur financier :

- **Banques et institutions financières** : Elles sont directement concernées par l'ouverture de leurs données et la mise en place de services financiers ouverts. Elles peuvent apporter leur expertise sur les aspects techniques, opérationnels et réglementaires de l'Open Finance.
- **Fintechs** : Elles sont des acteurs clés de l'innovation dans le domaine de l'Open Finance et peuvent apporter leur expertise sur les nouveaux produits et services financiers ouverts.
- **Assurances** : Elles peuvent être intéressées par l'utilisation de l'Open Finance pour développer de nouveaux produits d'assurance et améliorer l'expérience client.
- **Investisseurs** : Ils peuvent être intéressés par l'utilisation de l'Open Finance pour accéder à de nouvelles sources de données et développer de nouveaux produits d'investissement.

Organisations de régulation et de supervision :

- **Banques centrales** : Elles sont responsables de la stabilité du système financier et peuvent jouer un rôle important dans la définition des règles et des standards pour l'Open Finance.
- **Autorités de contrôle des marchés financiers** : Elles sont responsables de la protection des investisseurs et peuvent jouer un rôle important dans la définition des règles relatives à la transparence et à la protection des données dans le cadre de l'Open Finance.
- **Comités de normalisation ou de régulation** : Ils sont responsables de l'élaboration de normes techniques pour l'interopérabilité des systèmes et des plateformes financières ouvertes.

Organisations de la société civile :

- **Associations de consommateurs** : Elles représentent les intérêts des consommateurs et peuvent jouer un rôle important dans la définition des règles relatives à la transparence et à la protection des données dans le cadre de l'Open Finance.
- **Organisations de protection de la vie privée** : Elles sont concernées par la protection des données personnelles et peuvent jouer un rôle important dans la définition des règles relatives à la collecte, à l'utilisation et au partage des données financières.
- **Organisations de défense des droits des utilisateurs** : Elles défendent les droits des utilisateurs de services financiers et peuvent jouer un rôle important dans la promotion de l'inclusion financière.

Universités et centres de recherche :

- **Universités** : Elles mènent des recherches sur les aspects économiques, sociaux et juridiques de l'Open Finance et peuvent apporter leur expertise à la définition des politiques publiques.
- **Centres de recherche** : Ils mènent des recherches sur les technologies et les applications de l'Open Finance et peuvent apporter leur expertise à la mise en œuvre de projets pilotes.

Médias :

- **Journalistes et analystes financiers** : Ils peuvent jouer un rôle important dans la sensibilisation du public aux enjeux de l'Open Finance et à ses implications pour les entreprises et les consommateurs.

4) Quelle sera la démarche de travail de l'OFA Group

L'open finance en Afrique offre une opportunité unique pour améliorer l'inclusion financière et favoriser l'innovation dans les services financiers.

4.1 Identification et formalisation de « uses cases » concrets

Étapes clés :

- **Analyse du contexte socio-économique** : En Afrique, les besoins en services financiers varient considérablement selon les régions (banques sous-représentées, populations non bancarisées, paiements mobiles, etc.). Une analyse préalable est nécessaire pour comprendre les spécificités régionales.
- **Recherche des besoins spécifiques** : Identification des principaux acteurs (institutions financières, fintechs, consommateurs, etc.) et de leurs besoins. Par exemple, les MPME (micro, petites et moyennes entreprises) pourraient avoir besoin d'accès rapide à des microcrédits, tandis que les agriculteurs pourraient chercher des assurances basées sur les récoltes.
- **Conception des cas d'usage** : Formuler des cas concrets, comme :
 - **Microcrédits en temps réel** : Un agriculteur pourrait obtenir un crédit instantané via une plateforme en open finance, après analyse de son historique de paiements mobiles.
 - **Paielements transfrontaliers facilités** : Proposer une API pour les transferts de fonds internationaux simplifiés.
 - **Agrégation de comptes** : Une API permettant de centraliser l'accès aux données financières des utilisateurs à partir de diverses institutions, facilitant ainsi la gestion des finances personnelles ou commerciales.

Durant cette phase le travail de concertation avec les différentes parties prenantes de l'OFA Group mais aussi des acteurs externes comme des banques, régulateurs, startups fintech ou associations de consommateurs doit permettre de prioriser les cas d'usage les plus impactant.

Pour conclure cette phase des travaux un sondage sera initié par l'OFA Group auprès de l'écosystème pour prioriser les premiers cas d'usages.

4.2 Propositions d'« API » pour servir les principaux cas d'usage

Étapes clés :

- **Modélisation des besoins en API :** Sur la base des cas d'usage identifiés, modéliser les flux de données et interactions nécessaires. Par exemple, une API pour la gestion des crédits en temps réel nécessitera l'intégration avec des systèmes de notation de crédit, des plateformes de paiement mobile, etc.
- **Conception technique des API :**
 - **Normes de sécurité :** Assurer que les API sont sécurisées, surtout en ce qui concerne la gestion des données sensibles des utilisateurs (utilisation d'OAuth, chiffrement, etc.).
 - **Standards d'interopérabilité :** Les API doivent être conçues de manière à faciliter l'intégration avec diverses plateformes financières (banques, fintechs) et avec des standards ouverts tels que ceux promus par des initiatives globales d'open banking.
- **Exemples d'API :**
 - **API de paiement :** Pour initier, suivre et valider des paiements en temps réel à partir de divers comptes.
 - **API de gestion d'identité numérique :** Faciliter l'authentification sécurisée des utilisateurs en lien avec des services financiers.
 - **API d'agrégation de données :** Permettre aux utilisateurs de visualiser en un seul point leurs comptes et services financiers dispersés sur plusieurs plateformes.

Le cadre d'API doit pouvoir s'inspirer des initiatives déjà existantes comme l'open banking en Europe, mais en adaptant les propositions aux réalités africaines (forte pénétration du mobile, importance des paiements informels, etc.).

4.3 Préconisations en termes de Normes et protocoles

Étapes clés :

- **Sécurisation des données** : Les données financières sont sensibles, donc des standards de protection des données comme le **GDPR** en Europe ou des normes locales doivent être adoptés. Le cadre devrait inclure des recommandations sur la protection des données personnelles et le consentement des utilisateurs (par ex., utilisation de standards d'authentification comme l'OAuth 2.0, chiffrement des données).
- **Interopérabilité** : Pour maximiser les bénéfices de l'open finance, il est nécessaire de s'assurer que toutes les API respectent des normes communes afin de garantir leur interopérabilité. Des standards comme **ISO 20022** (pour les paiements) pourraient être adoptés.
- **Normes réglementaires locales** : Il est indispensable de prendre en compte les directives des autorités régulatrices de chaque pays africain impliqué (par ex., banques centrales) pour s'assurer de la conformité réglementaire et intégrer ces exigences dans les API.
- **Open standards et gouvernance** : Mettre en place une gouvernance claire et des standards ouverts pour réguler l'utilisation des API. Des organismes de standardisation pourraient être créés pour suivre les évolutions technologiques et légales.

Un cadre réglementaire flexible mais rigoureux doit permettre une innovation rapide tout en protégeant les consommateurs. Il serait utile de prévoir avec certaines banques centrales d'étudier la possibilité de proposer des **sandboxes réglementaires** (environnements d'expérimentation contrôlés) pour tester les nouvelles solutions en toute sécurité.

Test des modèles économiques : En plus des API techniques, un cadre pour tester différents modèles économiques (frais d'utilisation, freemium, etc.) pourrait être proposé pour garantir la durabilité financière des plateformes open finance.

Ces différentes étapes et recommandations, doivent nous permettre de proposer une stratégie d'open finance adaptée au contexte africain et prête à favoriser l'innovation tout en assurant la protection des utilisateurs.

5) Les macros-jalons

La démarche de notre groupe de travail est organisée autour des macros-jalons suivant

5.1 Macros-jalons au titre de l'année 2024

Jalon	Date	Nature des travaux
Jalon 1	Février 2024	Création de l'Open Finance African Group (OFA Group) - Définition du cadre de travail (objectifs, périmètre, méthodologie) - Approbation officielle de la charte de gouvernance - Élection des instances de suivi et d'animation au titre de l'année 2024
Jalon 2	Avril 2024	Structuration des travaux - Validation des modèles de documents (templates) pour les travaux - Confirmation des groupes de travail et désignation de leurs leaders respectifs - Lancement du recensement des cas d'usage - Planification initiale des réunions et du calendrier des travaux
Jalon 3	Juin - Septembre 2024	Réception et validation des orientations des groupes de travail - Analyse et examen des premiers livrables produits par chaque groupe de travail - Ajustement des méthodologies et des ressources si nécessaire
Jalon 4	Octobre 2024	Validation officielle des résultats intermédiaires - Finalisation et approbation de la note de cadrage officielle - Revue approfondie des cas d'usage proposés par les groupes de travail - Lancement officiel du site internet de l'OFA Group pour la publication et la diffusion des travaux - Définition des modalités d'un sondage auprès des membres de l'OFA Group pour prioriser les cas d'usage identifiés...
Jalon 5	Novembre 2024 - Janvier 2025	Lancement du sondage de priorisation des cas d'usage - Déploiement du sondage auprès des membres de l'écosystème - Analyse préliminaire des résultats afin de prioriser les cas d'usage retenus

5.2 Macros-jalons au titre de l'année 2025

Jalon	Date	Nature des travaux
Jalon 6	Février 2025	Analyse des résultats du sondage - Synthèse des réponses et priorisation finale des cas d'utilisation pilotes - Choix des cas d'usage à développer en priorité par le groupe de travail
Jalon 7	De Mars à Juin 2025	Préparation des premières normes et recommandations - Développement des standards et recommandations associés aux cas d'usage prioritaires - Validation intermédiaire avec les membres de l'OFA Group et consolidation des travaux

Étapes ultérieures (post-juin 2025)

Sous réserve du respect des jalons précédents, de nouveaux jalons seront définis en accord avec les membres de l'OFA Group pour étendre et poursuivre les travaux. Ces étapes futures incluront :

- L'éventuelle mise en œuvre des cas d'usage pilotes validés.
- L'établissement de nouvelles normes et standards basés sur les résultats obtenus.
- L'exploration de nouvelles opportunités d'open finance à travers l'Afrique.

Annexes

A.1 Sujets exclus du champ des travaux

Si le l'OFA Group vise à proposer des recommandations il ne vise pas à revoir de façon systématiques les volets réglementaires propres à l'Open Finance dans chaque juridiction.

De même si l'identification et la revue des cas d'usage que doit permettre de servir l'Open Finance constitue un point clé pour les travaux l'OFA Group ne vise pas à instruire en détail les modèles économiques pour les services financiers ouverts.

A.2 Lexique / définitions des termes clés liés à l'open finance.

L'Open Data

Définition : L'accès possible pour des acteurs tiers - habilités ou non - aux données publiques, réseaux sociaux, et autres types d'informations ouvertes et partagées volontairement. Ces données sont mises à disposition par des gouvernements, des entreprises ou des individus et peuvent être réutilisées librement, sous réserve du respect de certaines conditions.

L'Open Banking

Définition : Il s'agit d'un moyen d'autoriser un accès sécurisé et limité à un compte de paiements ou d'épargne par des entreprises tierces, afin de fournir des services financiers ou autres services utiles aux clients, tels que la gestion des finances personnelles, l'agrégation de comptes, ou des conseils personnalisés. Cet accès est encadré par des règles strictes de consentement et de sécurité, notamment via des API normalisées.

L'Open Finance

Définition : Plus large que l'Open Banking, l'Open Finance vise à étendre l'accès sécurisé aux données non bancaires, comme celles liées aux assurances, retraites, impôts, KYC (connaissance client), santé, etc. Il repose sur un partage interinstitutionnel des informations, permettant une vue complète des services financiers d'un individu ou d'une entreprise. L'accès aux données est conditionné à l'autorisation de leur « propriétaire », qui reste au cœur du processus de décision et de contrôle sur l'utilisation de ses informations personnelles.

KYC (Know Your Customer)

Définition : Le processus de vérification de l'identité des clients par les institutions financières et autres entités réglementées, avant ou pendant l'établissement d'une relation commerciale. Ce processus vise à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et d'autres activités illicites. Dans le cadre de l'open finance, les données KYC peuvent être partagées de manière sécurisée entre institutions, avec le consentement du client.

API (Application Programming Interface)

Définition : Ensemble de protocoles et de définitions qui permettent à différentes applications ou systèmes de communiquer entre eux. Dans le contexte de l'Open Banking et de l'Open Finance, les API facilitent l'échange sécurisé de données entre institutions financières, fintechs et autres acteurs, permettant ainsi la création de nouveaux services financiers basés sur l'accès aux données des clients.

Interopérabilité

Définition : La capacité de systèmes, réseaux ou services différents de travailler ensemble de manière transparente. Dans l'open finance, l'interopérabilité est essentielle pour permettre aux acteurs de partager des données de manière sécurisée et efficace, tout en s'assurant que ces données peuvent être exploitées indépendamment de la plateforme utilisée. Cela nécessite l'adoption de normes communes et ouvertes.

Sandbox de régulateurs ou des fournisseurs de services.

Définition : Environnement contrôlé mis en place par les régulateurs ou les fournisseurs de services pour permettre aux entreprises, notamment aux fintechs, de tester de nouvelles technologies, produits ou services financiers avec un cadre de régulation allégé. Cela permet d'expérimenter des innovations sans risques pour les consommateurs tout en assurant un suivi par les autorités compétentes avant une large commercialisation.

Inclusion Financière

Définition : L'accès universel à des produits et services financiers adaptés aux besoins des populations, particulièrement celles sous-représentées (non bancarisées ou mal desservies). L'Open Finance est vu comme un levier important pour renforcer l'inclusion financière en Afrique, en permettant à des populations éloignées du système bancaire traditionnel d'accéder à des services via des solutions numériques.

Consentement Éclairé

Définition : Le processus par lequel un individu donne son accord en toute connaissance de cause pour que ses données soient partagées ou traitées par un tiers. Dans l'Open Finance, le consentement éclairé est essentiel pour garantir que les données personnelles des utilisateurs sont exploitées en toute sécurité et conformément à leurs préférences.